



Territoire remarquable reconnu
Réserve de biosphère et
Géoparc mondial Unesco

DOSSIER DE PRESSE PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON

3 février 2022

Zoom sur les projets pour 2022

*Le Luberon, un territoire vivant et innovant,
à préserver et à partager !*

Parc naturel régional du Luberon

Contact presse : Solgne Louis

06 86 17 47 47 – solgne.louis@parcduluberon.fr

Maison du Parc

60 place Jean-Jaurès, 84400 Apt

www.parcduluberon.fr

Photos de ce dossier : PNRL, sauf mention contraire

Le Parc naturel régional est membre des réseaux :



Le Parc naturel régional du Luberon est un territoire qui protège ses ressources, les cultive, les valorise et les renouvelle.

Depuis 1977, le Parc du Luberon met en œuvre une stratégie de développement territorial, de préservation des ressources et de valorisation des patrimoines dans des domaines variés : architecture, patrimoine bâti, occupation du sol, paysage, signalétique, gestion des milieux naturels, restauration et entretien des cours d'eau, éducation à l'environnement, économies d'énergie, déplacements doux, défense du foncier agricole, circuits courts agricoles, écotourisme, sensibilisation à la transition écologique, etc.

Dans tous ces domaines, le Parc a aussi pour mission d'initier et d'expérimenter des procédures nouvelles qui peuvent être reprises par d'autres territoires.

Ce territoire remarquable, reconnu Réserve de biosphère et Géoparc mondial par l'Unesco, participe également à plusieurs réseaux qui lui permettent de valoriser ses réalisations et d'échanger aux niveaux national et international : réserves naturelles, Natura 2000, réseaux des parcs naturels régionaux de France et de la région Sud notamment.

Grâce aux interventions du Parc depuis 45 ans aux côtés des communes, « Luberon » est aujourd'hui synonyme de qualité de la vie et de l'environnement.

Sommaire

Révision de la Charte du Parc #Luberon20393

Protéger les paysages, transmettre les patrimoines
et gérer durablement les ressources naturelles5

Développer et (a)ménager le territoire 15

Créer des synergies entre environnement de qualité
et développement économique 18

Mobiliser les publics pour réussir un développement durable23

Le + Parc

Composée de 50 agents, l'équipe du Parc du Luberon est pluridisciplinaire. Elle regroupe des techniciens spécialistes de tous les aspects de la vie d'un territoire : énergie, architecture, urbanisme, biodiversité, forêt, eaux et rivières, géologie, éducation, tourisme, agriculture, activités de pleine nature, communication, information géographique, etc.

La singularité du parc naturel régional, c'est de faire travailler tous ces spécialistes ensemble, pour penser les projets de façon transversale et pouvoir mieux adapter leurs actions aux besoins du Luberon.



Fin 2019, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a engagé la révision de la Charte du Parc naturel régional du Luberon. C'est un nouveau projet de territoire qui devra être redéfini et proposé pour la période 2024-2039 ; un projet devant prendre en compte les évolutions environnementales, sociétales, économiques et leurs impacts sur les patrimoines naturels et culturels, sur les paysages et le cadre de vie.

Cette démarche se déroule en 3 phases :

- réaliser un diagnostic de territoire et l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte 2009-2024 ;
- écrire un nouveau projet sur la base des enjeux définis collectivement pour les 15 prochaines années, qui est le document de référence pour garantir un territoire à la fois préservé et habité ;
- faire adhérer les collectivités à ce nouveau projet de développement durable du territoire.

Le processus de renouvellement du label « parc naturel régional » implique les collectivités (Région, communes, intercommunalités, Départements), les acteurs locaux, les habitants et des scientifiques.

En 2021, grâce aux études réalisées, aux contributions recueillies, aux perspectives envisagées pour l'avenir et aux nombreux échanges, une ambition commune et 6 défis ont été définis.

L'ambition

Grâce à la Charte du Parc, nous souhaitons anticiper les évolutions environnementales, sociétales et climatiques afin de les atténuer et/ou de s'y adapter, en mettant en place des solutions pour parvenir à laisser à nos enfants des patrimoines, des ressources et des outils leur permettant à leur tour de transmettre un territoire préservé, habité et dynamique.

À travers ses missions, l'ambition du Parc du Luberon pour les années à venir est de mettre en œuvre les transitions favorables à la bonne santé et au bien-être du territoire et de ses habitants.

Les 6 défis

Pour répondre à cette ambition générale, plusieurs défis devront être relevés collectivement.

- Défi 1 : Fédérer les femmes et les hommes pour faire territoire.
- Défi 2 : Organiser le territoire pour faire de nos singularités un atout.
- Défi 3 : Préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie d'un territoire vivant.
- Défi 4 : Promouvoir un développement éco-innovant valorisant les ressources et les talents locaux.
- Défi 5 : Généraliser des modes de vie résilients, sources de bien être pour respirer mieux.
- Défi 6 : Être un passeur de relais pour transmettre les cultures du territoire.

La Charte du Parc est un document à la fois stratégique et opérationnel, qui permettra de mieux orienter les décisions prises selon ce 6 défis et les actions pour 2024-2039.

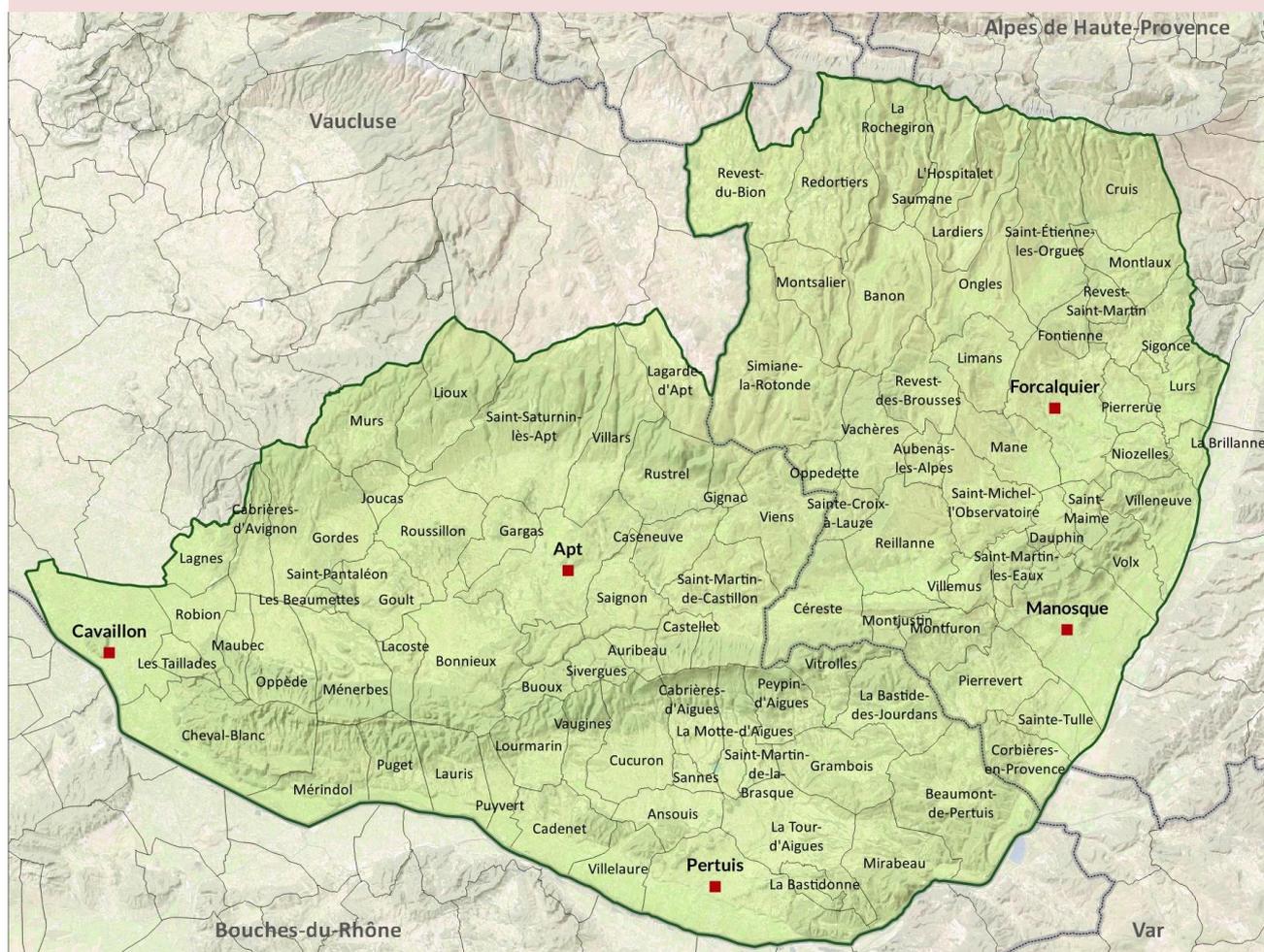


L'année 2022 sera consacrée à :

- la rédaction de l'avant-projet de Charte, qui sera soumis au vote du comité syndical du Parc le 28 juin 2022, puis à l'avis des instances nationales (puis soumis à une enquête publique en 2023, avant d'être approuvé par les conseils municipaux du périmètre proposé en 2024) ;
- la présentation du plan de Parc aux élus et partenaires ;
- la formalisation des engagements que les partenaires devront prendre pour la mise en œuvre de la Charte dans le futur.

Périmètre proposé

Dans le cadre de la révision de sa Charte pour 2024-2039, le Parc du Luberon propose aux 100 communes du Luberon et de Lure d'adhérer au nouveau projet de territoire.



Protéger les paysages, transmettre les patrimoines et gérer durablement les ressources naturelles

Objectif : conforter l'action du Parc du Luberon sur la connaissance, la gestion et la valorisation des ressources et patrimoines naturels et culturels

Le Parc naturel régional du Luberon a pour mission de protéger et gérer le patrimoine naturel, culturel et paysager de son territoire. Il s'attache à maintenir la diversité biologique remarquable de ses milieux ; à préserver et valoriser ses ressources naturelles, son patrimoine géologique, ses paysages ; à mettre en valeur et dynamiser son patrimoine culturel.

Zoom sur quelques actions menées en 2022...

NATURA 2000

Des sites qui protègent les espèces et habitats rares et fragiles

Du Luberon à la montagne de Lure, en passant par les ocres du pays d'Apt, les Monts de Vaucluse et la Durance, 10 sites Natura 2000 protègent les espèces et habitats rares et fragiles. Ce sont ainsi 55 000 ha parmi les milieux naturels les plus exceptionnels du territoire qui sont désignés par l'Union européenne au titre de ce réseau international.

Le Parc du Luberon accompagne cette politique de gestion de la nature grâce à une équipe d'animateurs dédiés pour 7 sites Natura 2000.



En 2022, sous l'égide des communes concernées et des comités de pilotage locaux, ces animateurs et animatrices poursuivront leur action sur la chaîne du Luberon de Cavaillon à Volx, les Monts de Vaucluse, le Calavon, les Ocres du pays d'Apt, et le secteur de Vachères.

Le Parc s'engage également en 2022 pour porter le dossier du site Natura 2000 de la montagne de Lure.

Zoom sur les travaux menés en 2022

Site N2000 « Massif du Luberon » : environ 16 ha de pelouses et garrigues seront débroussaillées pour permettre leur entretien par les troupeaux, à Bonnieux, Oppède et Les Taillades (février 2022).

Site N2000 « Massif du Petit Luberon »

Un contrat Natura 2000 dans la zone de protection spéciale du Petit Luberon va permettre de restaurer des milieux ouverts sur d'anciennes terres agricoles embroussaillées. L'éleveur pourra ensuite remettre ces parcelles en culture fourragère, pour le complément d'alimentation du troupeau de brebis. *En partenariat avec la DDT 84.*

Cette opération illustre la synergie entre différentes politiques publiques sectorielles : lutte contre les incendies (DFCI), biodiversité (N2000, Plans nationaux d'actions pour 3 espèces), soutien au pastoralisme. Les espaces ouverts ainsi recréés seront favorables à la recherche alimentaire du Vautour percnoptère, à la chasse des grands rapaces (Aigle de Bonelli, Aigle royal, Circaète Jean-le-Blanc, Grand-duc d'Europe), ainsi qu'à plusieurs espèces de passereaux menacées par la fermeture des espaces naturels, en particulier l'Alouette lulu et la Pie-grièche méridionale.

Site N2000 « Les Craux – Rochers et Crêtes de Volx »

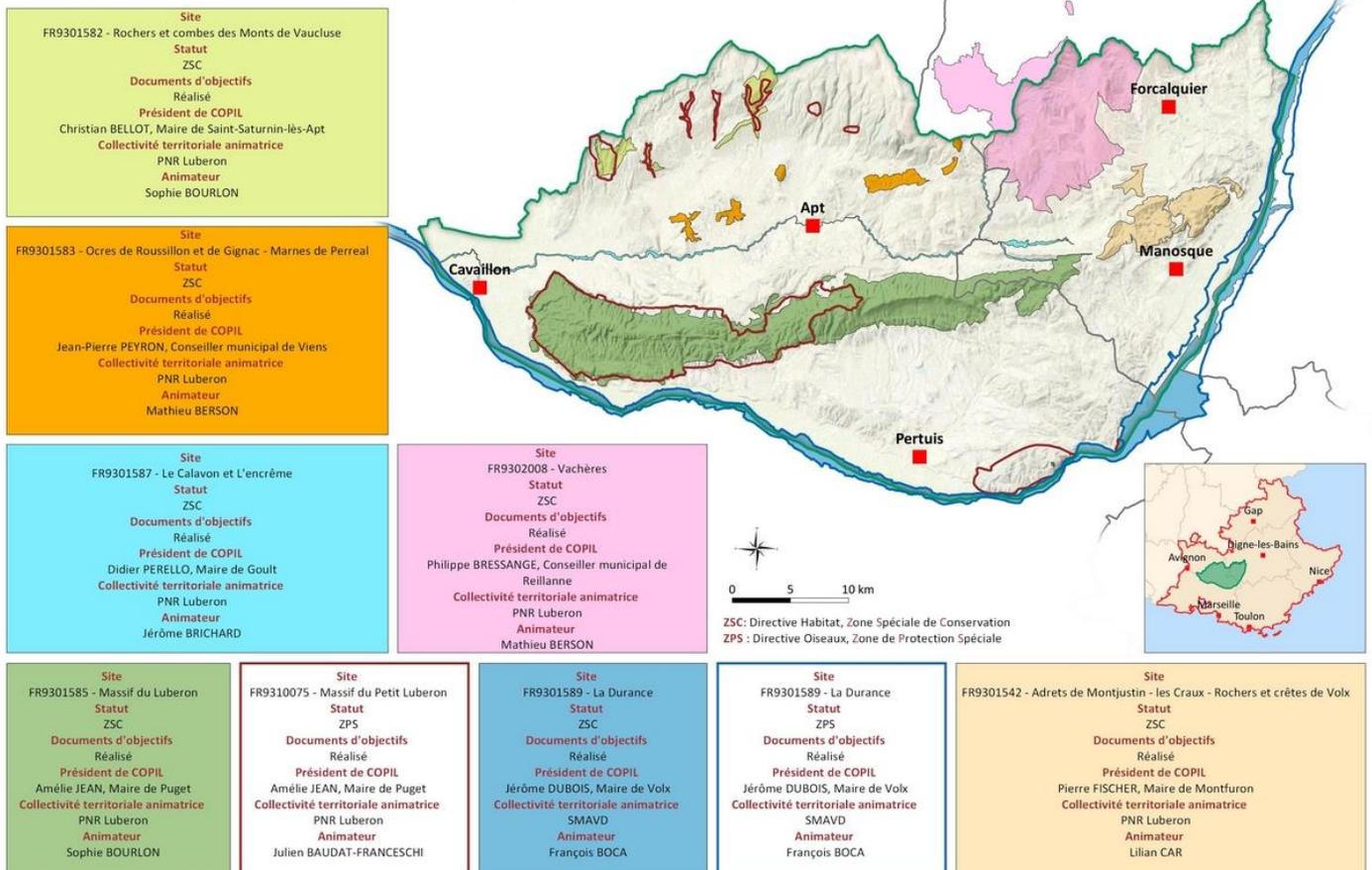
- Travaux pour la restauration des pelouses sèches et milieux semi-ouverts sur les Craux de Saint-Michel l'Observatoire et pour faciliter l'accès du troupeau, avec un double objectif : entretenir les milieux remarquables des Craux et permettre une meilleure gestion pastorale. (février-mars 2022).

- Contrat Natura 2000 « Bois sénescents » en forêt de Pélissier : dans cette forêt domaniale, en partenariat avec l'ONF, des îlots d'arbres sénescents sont identifiés et protégés de toute exploitation forestière au titre d'un contrat N « Bois sénescents », afin de préserver les espèces qui y sont inféodées et consolider le réseau de vieilles forêts sur le territoire.

Pourquoi ? Les arbres (et tout particulièrement les arbres sénescents) sont les supports d'un grand nombre d'espèces animales et végétales, grâce à leurs cavités, décolllements d'écorce ou bois mort. Ceux-ci font ; faisant office d'abris pour les chauves-souris, coléoptères et autres espèces remarquables.

Site N2000 « Monts de Vaucluse » : les résultats d'une étude scientifique qui a permis d'améliorer la connaissance relative aux chauves-souris et aux insectes saproxyliques seront valorisés.

Carte des sites Natura 2000 du Parc naturel régional du Luberon



L'animation des 7 sites Natura 2000 est financée par l'Etat et le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader).

PROGRAMME DE CONSERVATION DU VAUTOUR PERCNOPTÈRE

2022 : dernière année du projet interparc autour de la conservation du Vautour percnoptère

Initié en 2018 et animé par le Parc du Luberon, ce projet vise à restaurer les populations de Vautour percnoptère en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce petit vautour migrateur est en danger d'extinction sur la liste rouge mondiale des espèces menacées de l'UICN, et fait l'objet d'un plan national d'actions (PNA).

Sur une population française de 85 couples, 8 sont en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont 4 dans le Parc du Luberon et 4 dans les Parcs du Verdon, des Baronnies provençales, du Mont-Ventoux et des Alpilles.

Ce projet permet d'harmoniser les actions des différents Parcs et de leurs partenaires naturalistes locaux (CEN PACA et LPO PACA), et en particulier :



- le développement d'un réseau régional de placettes d'équarrissage naturel ;
- le renforcement des suivis de la nidification et de la protection de certains sites de reproduction ;
- la réalisation d'un court film de sensibilisation, pour faire découvrir au grand public cette espèce menacée, rare et discrète, et les actions menées pour sa préservation par les parcs régionaux et leurs partenaires.

Coût du projet = 212 000 €, financé à 80 % par l'Office français de la biodiversité, répartis sur 5 ans entre les 5 Parcs participants.



LOUP ET PASTORALISME

Outils de sensibilisation sur le rôle des chiens de protection

Le Parc du Luberon va créer 3 outils de communication (vidéo, flyer, poster) pour informer les habitants du territoire, les pratiquants d'activités de nature et les visiteurs de passage, sur les chiens de protection des troupeaux contre les loups, leur rôle et la meilleure attitude à adopter en cas de rencontre.

Il s'agira notamment de faire prendre conscience au public que ces chiens sont présents aussi en zone de collines méditerranéennes, toute l'année, et pas uniquement dans les alpages l'été.

Projet financé à hauteur de 10 000 € (80 %) par la Fondation Prince Albert II de Monaco.



CHARTRE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

Des jeunes en forêt avec la « Garde régionale forestière »

En 2022, grâce au soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le cadre de sa politique « Guerre du feu », le Parc naturel régional du Luberon recrute 24 jeunes en emploi saisonnier en juillet et août pour informer les touristes et les habitants sur le risque incendie dans les massifs forestiers.

Comme chaque année, ils seront déployés par binômes à l'entrée des sites naturels les plus fréquentés des massifs, et en priorité sur les 3 sites dérogatoires de la zone sud du département de Vaucluse : le Colorado provençal à Rustrel, la forêt des cèdres du Petit Luberon et le vallon de l'Aiguebrun à Buoux, accessibles au public de 5h à 20h même en risque TRÈS SÉVÈRE.

Dans les Alpes de Haute-Provence, les jeunes seront présents dans les gorges d'Oppedette.

Présents également sur les principaux marchés locaux, ces gardes régionaux forestiers informent les visiteurs et habitants sur les bons gestes à adopter : consulter le niveau de risque avant de se rendre dans un massif, ne pas fumer en forêt ni allumer de barbecue, privilégier tel parcours, prendre de l'eau, se protéger du soleil.



Le recrutement pour les GRF est lancé à destination des jeunes du territoire de 18 à 25 ans !

> Candidature avant le 31 mars 2022

> Plus d'infos sur <https://www.parcduluberon.fr/un-territoire-en-action/institution/offres-emploi-stage/>

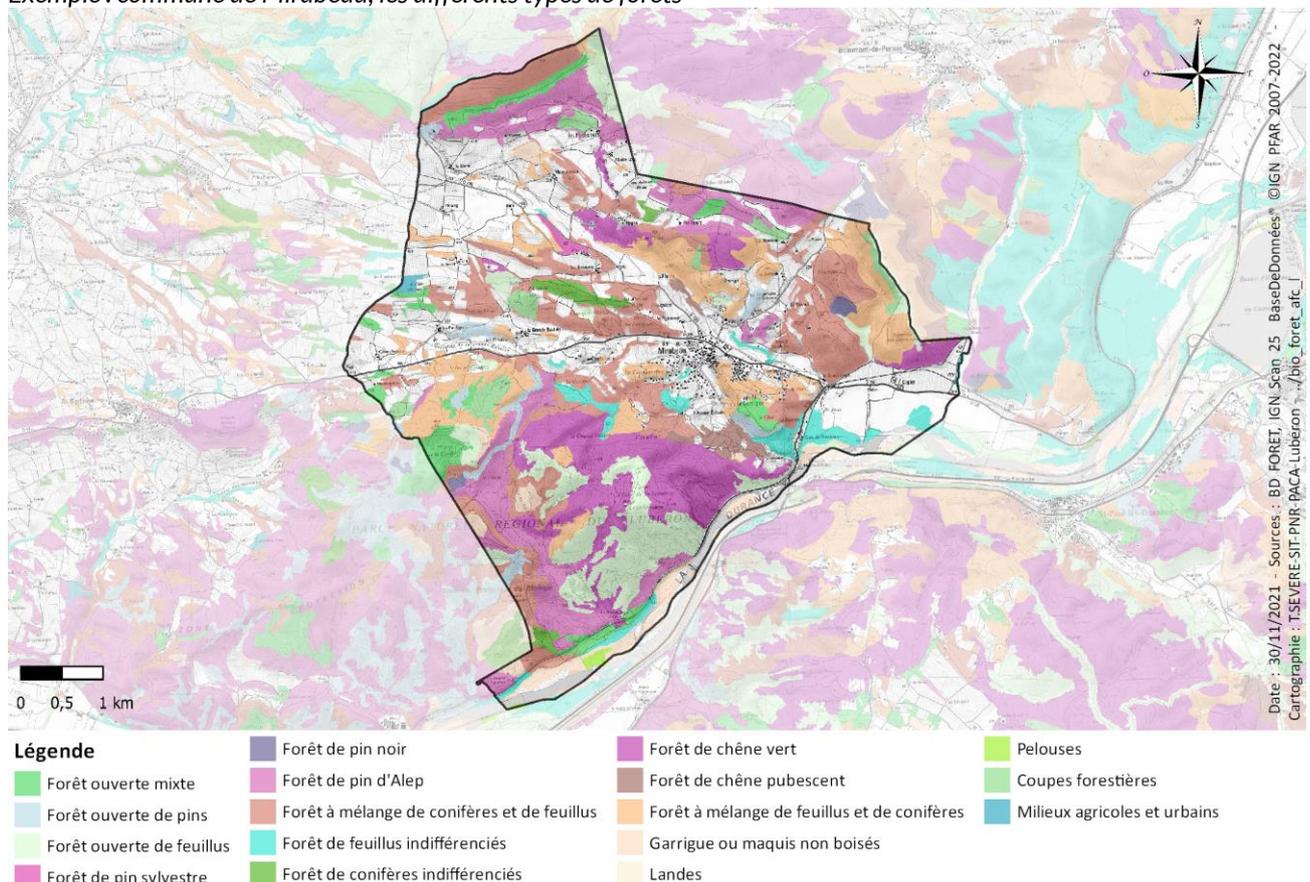
100 « Atlas forestiers communaux »

L'un des volets de la Charte forestière de territoire Luberon-Lure (CFT) concerne la sensibilisation et la formation des acteurs et usagers de la forêt. **En 2022**, le Parc du Luberon va élaborer 100 atlas forestiers à destination des 100 communes et des élus du territoire Luberon-Lure.

Chaque atlas proposera, en 12 pages, un zoom sur la commune et abordera 6 thématiques : les enjeux écologiques et les espèces remarquables, le statut foncier des espaces forestiers et la gestion forestière, la diversité des forêts et leur potentiel de production, le risque incendie ainsi que le patrimoine géologique et le paysage.

L'objectif : proposer une lecture précise du territoire communal et un porter à connaissance des divers enjeux afin que les élus puissent mieux se saisir de la thématique de la forêt et de sa multifonctionnalité.

Exemple : commune de Mirabeau, les différents types de forêts



EAUX ET RIVIÈRES

Réalisation d'un schéma de lutte contre les pollutions du Calavon-Coulon

Le bilan complet de la qualité des eaux réalisé par le Parc en 2018-2019 a montré les améliorations apportées collectivement ces dernières années via les actions du SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) et du contrat de rivière, mais aussi les points noirs persistants sur lesquels nos efforts doivent se concentrer.



En 2022, le Parc et ses partenaires lancent un schéma de lutte contre les pollutions du Calavon-Coulon qui permettra de :

- mieux qualifier et quantifier les sources de pollutions et leurs impacts (vulnérabilité de secteurs, périodes sensibles), à partir des données hydrométriques, qualité des eaux et milieux existants ;
- définir des objectifs de flux admissibles (état/projet) en fonction des contraintes hydrologiques et morpho-dynamiques de nos rivières ;
- proposer un programme d'actions réaliste pour réduire/supprimer les pollutions, avec priorisation et approche coût/bénéfices simplifiée.



Bilan-évaluation des programmes d'actions du SAGE Calavon-Coulon

Les programmations d'actions du Contrat de rivière et du PAPI (programme d'actions de prévention des inondations) arrivant à terme, il convient d'en réaliser les bilans, d'en évaluer les efficacités et faiblesses éventuelles au regard d'une analyse des objectifs du SAGE et du fonctionnement de la gouvernance.

En 2022, le Parc du Luberon et le SIRCC (Syndicat intercommunautaire de rivière Calavon-Coulon) travailleront de concert pour établir :

- un bilan factuel de l'opérationnel : actions réalisées ou pas / analyses moyens, coûts ;



- un bilan du fonctionnement des 3 procédures et de leur articulation : bilan du pilotage politique et technique du SAGE, du contrat et du PAPI, de la concertation, de la communication et des perceptions d'acteurs ;
- une évaluation des effets sur les milieux / pratiques (base comparaison état initial et actuel + analyses évolution + enquête acteurs concernés) et des atteintes des objectifs fixés par le SAGE ;
- des recommandations prospectives et la rédaction d'un nouveau PAPI.

Économisons l'eau et mobilisation citoyenne



Le Parc du Luberon mène le programme "Économisons l'eau, chaque goutte compte !" depuis 2012. **En 2022**, il répond à l'appel à projets « Eau et mobilisation citoyenne » de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, ce qui permettrait de franchir une nouvelle étape dans la mobilisation citoyenne autour des économies d'eau.

L'objectif ? Explorer de nouvelles méthodes de sensibilisation et de mobilisation des publics pour changer les perceptions et les

pratiques du citoyen-habitant et rendre l'utilisateur acteur des enjeux de la ressource en eau.

Sous réserve que le projet soit accepté par l'Agence de l'eau, il pourrait se dérouler de mai 2022 à octobre 2023.



Lancement d'une étude sur l'impact des collisions routières sur les amphibiens à Oppède

L'ancienne gravière située au lieu-dit « Le Plan » à Oppède fait partie des six zones humides du Calavon inscrites au réseau des Espaces naturels sensibles (ENS) de Vaucluse.

Elle est concernée par un enjeu très fort de conservation pour les amphibiens car elle héberge l'une des principales populations régionales (voir nationales) de Pélobate cultripède. Cet amphibien fait partie des espèces menacées au niveau mondial et est classé en danger d'extinction au niveau régional.

Le site d'Oppède est traversé par une route départementale : la RD178. Celle-ci constitue un obstacle pour les amphibiens lors de leur phase de déplacement entre le milieu aquatique (où ils se reproduisent) et le milieu terrestre (où ils se nourrissent et hivernent).

Le plan de gestion de l'ENS prévoit une étude permettant d'évaluer l'impact de la RD178 sur les amphibiens du site et d'étudier les possibilités d'améliorer son franchissement.

Cette étude va être engagée **en 2022** par le Parc du Luberon, en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Département de Vaucluse.

Cette opération s'inscrit aussi dans la démarche actuelle du Département de Vaucluse de mieux prendre en compte les enjeux de biodiversité et de corridor écologique dans la gestion des infrastructures routières.



David Tatin

9 « Atlas communaux des zones humides » pour DLVAgglo

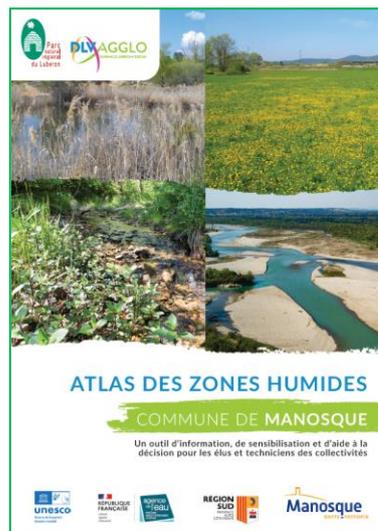
Dans le cadre de sa compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations », la Communauté d'agglomération Durance Luberon Verdon a souhaité être accompagnée par le Parc du Luberon pour la gestion des zones humides.

En 2022, seront édités 9 atlas des zones humides pour les 9 communes de DLVA incluses dans le périmètre du Parc du Luberon, soit 33 zones humides inventoriées et décrites, représentant environ 1 700 ha.

Chaque atlas communal (24 ou 36 pages) présentera l'état des connaissances sur les zones humides de leur territoire, les enjeux portés par ces milieux, leur état de conservation et les stratégies de gestion à adopter.

Il s'agit donc d'un outil d'information, de sensibilisation et d'aide à la décision pour les élus et techniciens des collectivités afin de préserver, voire restaurer ces milieux porteurs d'enjeux écologiques et sociétaux importants.

Cette démarche sera ensuite reproduite pour d'autres parties du territoire du Parc du Luberon, et notamment pour les communes du bassin versant du Calavon (environ 300 zones humides).



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA PERTE DE BIODIVERSITÉ

Alpages sentinelles Luberon et Mont-Ventoux

Le Parc du Luberon a rejoint en 2015 le programme de recherche et de gouvernance « Alpages sentinelles », pour étudier les zones pastorales des crêtes du Grand Luberon. Il s'agit de mieux comprendre l'évolution des différents milieux et le rôle qu'ont les pratiques pastorales, les dynamiques végétales et le changement climatique sur cette évolution ; et de collaborer étroitement entre gestionnaires des espaces naturels et éleveurs et bergers.

En 2022, sera réalisée une analyse de plus de 35 ans de données de suivi des pelouses des crêtes du Grand Luberon (diversité floristique, ressource fourragère) et des données météorologiques afin d'évaluer l'évolution de ces parcours pâturés au regard du changement climatique.

L'accompagnement des éleveurs et des bergers se poursuivra également pour les aider dans l'adaptation de leurs pratiques pastorales face aux sécheresses de plus en plus fortes. Une vidéo sera créée pour informer sur ce programme. *Avec le soutien de la Région Sud.*



Projet EUKI (European Climate Initiative)

Le risque incendie, déjà marqué sur le territoire, tend à s'intensifier avec le changement climatique. Pour répondre à cette problématique grandissante, le Parc du Luberon s'engage dans le projet MediterRE3 (« REstaurer la RÉsilience des paysages méditerranéens pour RÉduire les émissions de gaz à effets de serre provenant des feux de forêt »).

Mené en coopération internationale entre le Parc du Luberon, Green Home (ONG du Monténégro), le CIHEAM (Mediterranean Agronomic Institute of Chania, Grèce) et NOA (National Observatory of Athens, Grèce), le projet permettra de développer des outils pour réduire la vulnérabilité des paysages méditerranéens face aux incendies.

En Luberon, sera réalisée en 2022-2023 une stratégie concertée pour la protection et l'adaptation au changement climatique des paysages du territoire, composés en majorité de forêts. Cette stratégie sera déclinée localement dans les deux plans de massifs de protection de

la forêt contre les incendies, réalisés par l'ONF pour le Luberon oriental et les collines de Forcalquier.

RÉSERVE NATURELLE GÉOLOGIQUE

Programme de sensibilisation à la géodiversité et au patrimoine géologique

La réserve naturelle nationale géologique du Luberon, dont le Parc du Luberon est gestionnaire, protège et valorise depuis 35 ans un patrimoine géologique exceptionnel.

L'une des principales missions de la RNGL étant la sensibilisation des publics, **en 2022**, plusieurs actions seront menées :



Réserve Naturelle géologique
LUBERON

- ateliers de découverte du musée de géologie à la Maison du Parc pour les vacances de Pâques ;
- participation à la Journée mondiale de la Terre le 22 avril (moulin de Salignan et ENS de La Tuilière) ;
- participation aux Journées nationales de la géologie (20-22 mai) ;
- participation à l'Année internationale des grottes et des karsts lors de la semaine des géoparcs européens : visites guidées sur le terrain, rencontres avec des spécialistes ;
- visites de la dalle à empreintes fossiles de Saignon (photo ci-dessous) et du moulin de Salignan pendant les vacances d'été ;
- participation à la Journée internationale de la géodiversité (6 octobre) ;
- Participation à la Fête de la science en octobre.



PAYSAGES

Création de la nouvelle application Interparc « Observatoire photographique du paysage »

L'Observatoire photographique du paysage (OPP) est un outil d'observation et de compréhension des évolutions du territoire, basé sur des séries de clichés photographiques à partir de points de vue fixes et reconduits dans le temps.

En 2022, les Parcs naturels régionaux du Luberon, de Camargue, du Mont-Ventoux, du Queyras et du Verdon vont créer une application interparc permettant de consulter leurs OPP, à partir de « GeoPaysages », application web Open source déjà utilisée par des parcs nationaux et régionaux de régions voisines et destinée à un usage grand public.



Points de reconduction de l'OPP à Cadenet et Villelaure :

- Cadenet, place du 14 juillet - Cadenet, place du 14 juillet - Cadenet, place du 14 juillet - Cadenet, place du 14 juillet



1900



2001



2019



2021



©



©



©



©

Villelaure, depuis le passage à niveau - Villelaure, depuis le passage à niveau - Villelaure, depuis le passage à niveau

Accompagnement de la DLVAgglo dans un plan de paysage « Transition énergétique »

La Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon (DLVA) s'est engagée dans un projet structurant pour la transition énergétique du territoire, basé sur la production d'Hydrogène « vert » et son stockage dans des cavités salines. S'appuyant sur les ambitions du SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), la DLVA va prioriser le potentiel d'énergie solaire photovoltaïque du territoire pour alimenter l'électrolyseur en énergie renouvelable pour produire l'hydrogène.

La DLVA est lauréate de l'appel à projets DREAL/Ademe pour la réalisation d'un plan de paysage à volet énergétique, lui permettant de lancer une démarche participative et de rassembler les divers acteurs et parties prenantes. L'objectif : concilier la préservation du cadre de vie et du paysage (vecteurs de l'attractivité touristique de la DLVA) avec son ambition de production d'énergie solaire photovoltaïque et d'hydrogène vert.

La DLVA se fera accompagner en assistance à maîtrise d'ouvrage par les Parcs naturels régionaux du Luberon et du Verdon, apporteront leurs compétences et expertise dans le domaine du paysage, de la biodiversité et de l'aménagement du territoire.



PATRIMOINE BÂTI ET ARCHITECTURAL

Accompagnement des projets communaux

La conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti est une mission fondamentale du Parc du Luberon sur son territoire. Le Parc accompagne les communes dans leurs projets architecturaux en qualité de maître d'œuvre, en particulier à :

- Cadenet : restauration du Presbytère
- Cadenet : mise en sécurité et valorisation du site du château, réaménagement global du site du château.
- Villelaure : lancement des études de restauration intérieure du Château et aménagement du parc
- Saignon : mise en sécurité et valorisation du Rocher de Saignon
- Saint-Saturnin les Apt : aménagement du Catafau
- Montjustin : conservation de l'église
- Céreste : étude de mise en valeur du site de Carluc
- Ongles : étude pour la restauration des décors peints de l'église
- Ongles : restauration de la chapelle ND
- Saint-Maime : restauration de la chapelle Sainte-Agathe

Château de l'environnement à Buoux : développement et ouverture au public d'un équipement de rayonnement régional

Propriété du Parc naturel régional du Luberon, le Château de Buoux, classé au titre des Monuments historiques, s'étend sur plus de 51 ha. Haut lieu de l'histoire de la Provence et situé dans cet écrin de nature qu'est le massif du Luberon, le Château de Buoux est un équipement public qui accueille aujourd'hui différentes activités liées à la préservation et à la transmission des patrimoines naturels et culturels, notamment auprès du public scolaire.

Afin de conforter ces missions d'intérêt général et d'en faire profiter un plus grand nombre, le Parc naturel régional du Luberon souhaite ouvrir le site à de nouveaux publics et à de nouvelles activités dans le cadre de sa charte et de son leitmotiv : « Une autre vie s'invente ici ».

En développant un centre d'interprétation des patrimoines unique en son genre par sa dimension immersive, le Parc ambitionne de faire du château de Buoux une destination culturelle et touristique incontournable de rayonnement régional, ainsi qu'un lieu créateur de lien social pour les habitants du pays d'Apt et du Luberon.



Voir le dossier de presse spécifique ci-joint.

Développer et (a)ménager le territoire

Objectifs :

Conforter la qualité de l'aménagement durable du territoire

Renforcer et dynamiser la transition énergétique auprès de tous les acteurs

Partie intégrante des politiques nationales et régionales d'aménagement du territoire, le Parc naturel régional du Luberon contribue à définir et orienter les projets d'aménagement menés sur son territoire dans le respect de l'environnement, à améliorer le cadre et la qualité de vie.

Le Parc est l'outil d'un aménagement fin de son territoire vivant, où la présence humaine est visible et souhaitée. Notamment, il conseille les communes pour la gestion de l'espace et la maîtrise de l'urbanisme, et les particuliers pour l'insertion du bâti dans le paysage. Il incite à la gestion économe d'énergie. Il contribue au maintien des services publics locaux.

Zoom sur quelques actions menées en 2022...

ARCHITECTURE ET ÉNERGIE

Conseil architectural et rénovation énergétique de l'habitat

Dans chaque commune, l'architecte-conseiller apporte un conseil architectural gratuit aux habitants qui ont un projet de rénovation ou de construction, notamment pour l'implantation et l'orientation sur une parcelle, la qualité des matériaux, la composition des façades, l'aménagement des espaces extérieurs, la qualité environnementale du projet...

Depuis 2017, le Parc du Luberon a renforcé ce conseil en architecture avec un service d'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat, en partenariat avec les intercommunalités et les Départements.

Ce service public gratuit aide les particuliers à améliorer la performance énergétique de leur logement, tout en préservant le patrimoine architectural emblématique du Luberon. Il permet de bénéficier d'aides techniques et de faciliter l'accès aux aides financières existantes pour la rénovation.

En 2022, le Parc du Luberon et son SARE (service d'accompagnement à la rénovation énergétique) contribuent au déploiement de la nouvelle marque nationale du service public pour la rénovation énergétique : le Réseau France Rénov'.



URBANISME ET ÉNERGIE

Adapter l'urbanisme au changement climatique

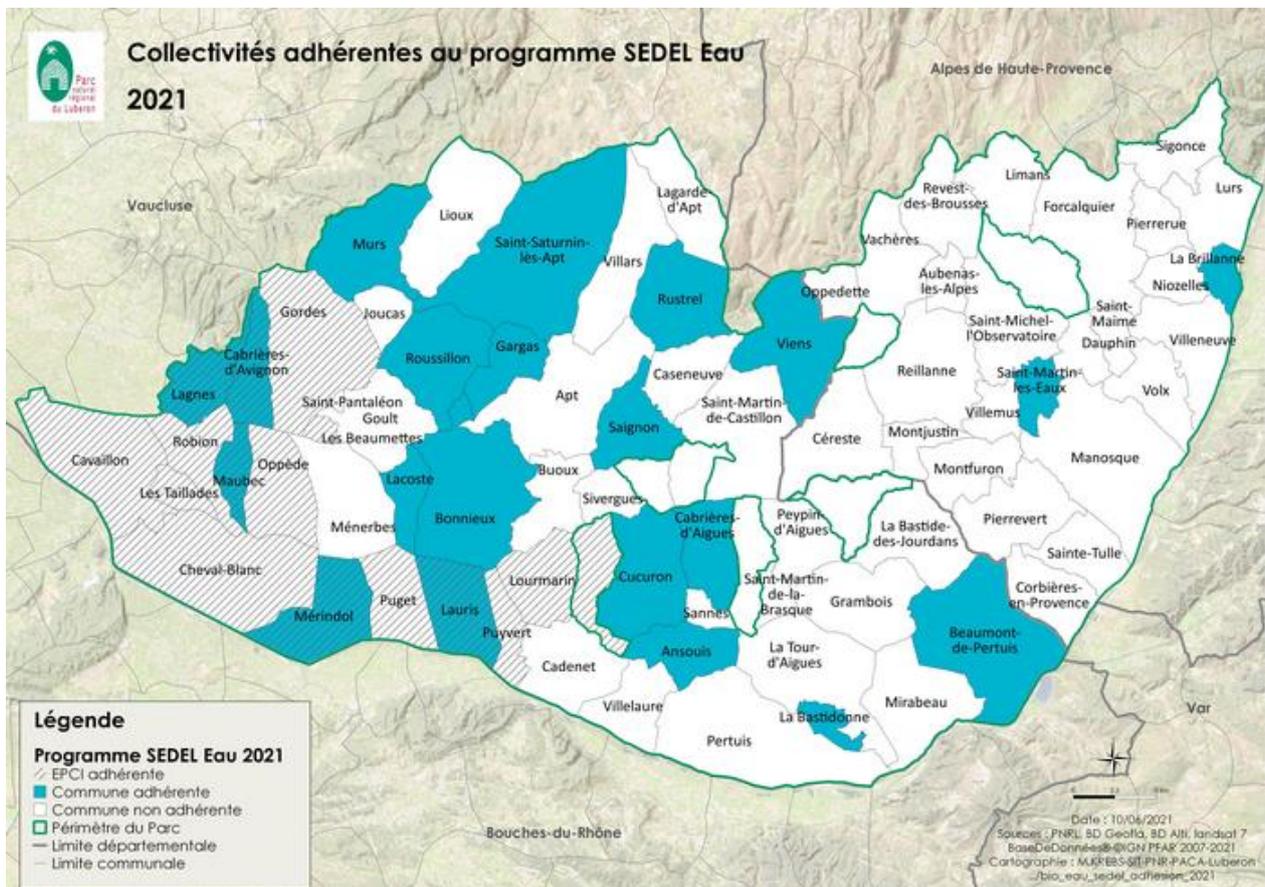
Le Parc du Luberon construit depuis quelques années une stratégie en faveur de la connaissance et de l'adaptation du territoire au changement climatique. Dans ce cadre, il va créer des supports permettant d'adapter les pratiques d'aménagement et d'urbanisme aux effets du changement climatique à venir, et notamment : un cahier technique à destination des collectivités et des maîtres d'œuvre, une vidéo et des sessions de formation-sensibilisation.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Déploiement de SEDEL-eau (Services énergétiques durables en Luberon)

Depuis 2009, le Parc naturel régional du Luberon met à la disposition des communes et intercommunalités adhérentes à SEDEL (Services énergétiques durables en Luberon) des énergéticiens spécialisés dans l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et de l'éclairage public. En 2021, le programme SEDEL a évolué avec le nouveau service SEDEL-eau (en plus du SEDEL-énergie), dont l'objet est de mettre en place toute action d'économies d'eau dans les infrastructures et le patrimoine publics.

En 2022, les 4 conseillers en énergie-eau partagés (CEEP) déploieront ce nouveau service auprès des 22 collectivités adhérentes (21 communes et 1 intercommunalité).



Accompagnement à la mise en place du dispositif « Éco Énergie Tertiaire »

En 2022, les conseillers en énergie-eau partagés accompagneront les collectivités adhérentes à SEDEL-énergie (37 communes et 2 intercommunalités) dans l'application du décret tertiaire du 23 juillet 2019 qui impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire afin de lutter contre le changement climatique. Pour y parvenir, les actions déployées concernent la rénovation énergétique des bâtiments, mais aussi la qualité des

équipements, le comportement des usagers... À la clé, des économies d'énergie, des gains en confort.

CADRE DE VIE

Objectif « Zéro déchet plastique en Luberon »

Les déchets plastiques constituent une menace majeure pour les milieux naturels à court et moyens termes et le Parc du Luberon est lauréat de l'appel à projets régional « Ensemble pour une nature zéro déchet plastique ».

Il mettra en œuvre **dès 2022** les fiches-actions destinées à préserver les milieux naturels et les milieux aquatiques contre les pollutions par les matières plastiques, et notamment :

- la résorption des sites de déchets sur le plateau des Claparèdes ou aux abords du Calavon-Coulon ;
- la mobilisation du grand public et des scolaires concernant la présence de plastique dans le milieu naturel et les rivières ;
- la sensibilisation auprès des organisateurs de manifestations sportives et culturelles.



CHARTE SIGNALÉTIQUE

Règlements locaux de publicité

En 2022, le Parc du Luberon continuera d'accompagner 16 communes de son territoire dans la révision ou la création de leur règlement local de publicité, et suivra la mise en place des plans de jalonnement locaux pour la mise en place de la signalétique d'information locale.

Ces communes vont intégrer dans leur nouveau RLP les préconisations de la charte signalétique du Parc, afin de concilier au mieux, la visibilité des activités économiques et la préservation des paysages et du cadre de vie local.

MOBILITÉ DOUCE

Luberon Labo Vélo : ça roule toujours !

Avec le programme Luberon Labo Vélo, le Parc du Luberon et les collectivités partenaires cherchent à développer l'usage du vélo pour des pratiques non plus seulement touristiques, mais de tous les jours : aller au travail, aller à l'école, faire ses courses, etc.

Après la réalisation en 2020-2021 du schéma directeur cyclable, de formations et d'outils de communication pour promouvoir le vélo quotidien, le Parc du Luberon poursuit l'animation du projet auprès des collectivités afin qu'elles puissent réaliser les aménagements cyclables et mettre en place de nouveaux services.

En savoir + sur https://youtu.be/_ycy-c3CKal



Créer des synergies entre environnement de qualité et développement économique

Objectifs :

S'engager dans la transition agricole et alimentaire

Promouvoir la destination Luberon sur la base d'un tourisme durable

Dans le Parc du Luberon, l'environnement est devenu un enjeu social et économique majeur, un facteur de croissance et d'attractivité.

Sur ce territoire bénéficiant d'une grande notoriété, le Parc intervient dans des secteurs essentiels à la vie du territoire : l'agriculture, le tourisme, l'économie sociale et solidaire.

Zoom sur quelques actions menées en 2022...

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Alimentation durable :

changer d'échelle en Luberon Haute-Provence

Depuis 2017, le Parc naturel régional du Luberon est porteur d'un Projet alimentaire territorial (PAT) articulé autour de 6 axes :

- préserver les terres agricoles et installer des agriculteurs ;
- structurer des filières agroécologiques de grande qualité ;
- développer les circuits courts et de proximité ;
- agir pour une restauration collective locale, bio si possible ;
- communiquer et former à l'alimentation durable ;
- donner du goût à l'identité et à l'attractivité du territoire.



En 2022, l'animation du PAT se poursuit en lien avec les partenaires porteurs d'actions pour la transition agricole et alimentaire, et notamment :

- la cité vivante de l'alimentation (commune de Lauris et association « Au Maquis ») : créer un lieu de réflexion, de partage et de création autour de l'alimentation ;
- les cueillettes solidaires (association « Le Village » à Cavaillon) : lutter contre le gaspillage au champ et la précarité alimentaire ;
- l'abattoir mobile en Luberon (association « Abattoir mobile en Luberon » et Confédération paysanne) : permettre aux éleveurs pastoraux d'avoir à proximité un outil d'abattage correspondant à leurs besoins.

Une web-série vidéo sera réalisée pour faire connaître et essayer les initiatives et actions les plus exemplaires autour de l'agriculture et l'alimentation.

Enfin, de nombreux rendez-vous sont prévus : le volet formation continue pour les collectivités et les agents des cuisines, les rencontres du réseau des tiers-lieux nourriciers ; un forum autour de l'alimentation se tiendra au printemps.

Avec le soutien de l'Union européenne à travers le Leader Haute-Provence Luberon.

MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES

Déploiement des PSE (paiements pour services environnementaux)

Les PSE sont des dispositifs nationaux mis en place par les agences de l'eau, dont l'objectif est de rémunérer les agriculteurs pour leurs actions contribuant à restaurer ou maintenir des écosystèmes naturels (préservation de la qualité de l'eau, stockage de carbone, protection du paysage et de la biodiversité). Ce sont des dispositifs économiques qui visent à améliorer les pratiques agricoles (réduction des herbicides et fertilisation minérale, économies d'eau, pratique des rotations et enherbement), afin que les producteurs augmentent leur performance environnementale. L'action des PSE se situe principalement sur ou à proximité des zones de captage. L'engagement des agriculteurs est de 5 ans (2021-2025).

Le Parc du Luberon assure l'animation des PSE sur son territoire, en lien avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et avec les acteurs agricoles (Chambre d'agriculture 04, Agribio 04, CRIEPPAM, Conservatoire botanique national alpin).

Les communes concernées par les 12 agriculteurs PSE sont situées sur le site Natura 2000 « Vachères » : Banon, Lardier, Montsalier, Montlaux, Oppedette, Simiane la Rotonde, Revest du Bion, Redortiers, Saint-Michel l'Observatoire.

La superficie couverte par les PSE est de 913 ha.

Le montant de la subvention sollicitée auprès par l'Agence de l'eau s'élève à 470 039 € TTC (2020-2025).

BIODIVERSITÉ DOMESTIQUE

La Thomassine – Vergers et jardins conservatoires

En 1997, le Parc du Luberon crée la Maison de la biodiversité, sur le domaine de la Thomassine, propriété de la ville de Manosque. Depuis 25 ans, ce verger conservatoire est un lieu de découverte de la biodiversité domestique fruitière, de Provence et des Alpes du sud.



L'accueil des scolaires

Un agent est dédié à l'accueil pédagogique des classes et des centres de loisirs du territoire.

Les activités pédagogiques peuvent également être animées par l'association AM'API04 (apiculture) et le CPIE (éducation à l'environnement).

En 2021, 400 enfants ont été accueillis à la Thomassine et nous les espérons encore plus nombreux pour 2022.

Une signalétique renouvelée

Les 16 nouveaux panneaux permettront aux visiteurs, dès le parking et jusque dans les jardins et vergers, de faire une visite libre du site tout en découvrant :

- les différentes espèces présentes avec des informations sur leur biologie et leurs usages,
- les éléments du patrimoine culturel de La Thomassine : mines d'eau, aqueducs...

Avec le soutien de l'Union européenne à travers le Leader Haute-Provence Luberon.

Journées d'initiation en arboriculture, oléiculture et jardinage au naturel

De février à octobre 2022, le Parc du Luberon propose 15 stages à La Thomassine, avec des intervenants de qualité, sur l'entretien des arbres fruitiers et des oliviers, le jardinage au naturel.

À destination des particuliers, jardiniers ou arboriculteurs amateurs.

TOURISME DURABLE

Marque « Valeurs Parc naturel régional »

En 2022, la dynamique autour du réseau des marqués Valeurs Parc Luberon va se poursuivre avec l'intégration de nouveaux établissements touristiques (actuellement 44 sont bénéficiaires de la marque) et la présentation de la marque auprès des différents offices de tourisme. Une rencontre du réseau des marqués Valeurs Parc et du réseau des Géopartenaires aura lieu le 11 mars 2022 à Murs, l'occasion pour les socio-professionnels de perfectionner leurs connaissances du Parc, de se rencontrer et d'échanger leurs bonnes pratiques durables.



→ Choisir un prestataire marqué Valeurs Parc naturel régional, c'est partir à la rencontre d'un professionnel qui contribue au développement durable de son territoire pour permettre de découvrir ce qu'il offre de meilleur !

Espace valléen Luberon-Lure : une stratégie d'écotourisme pour 2021-2027

Depuis 2015, le Parc du Luberon est porteur d'un programme Espace valléen, grâce auquel il met en œuvre une stratégie pluriannuelle de développement intégré et de diversification touristique. Les objectifs : diversifier les activités touristiques par la valorisation des patrimoines naturels et culturels, promouvoir une destination écotouristique Luberon, générer des retombées économiques locales grâce à un tourisme attentif à son impact, un tourisme de découverte douce du territoire.

Portée par le Parc en partenariat avec les intercommunalités du territoire, les offices de tourisme intercommunaux et des acteurs socio-professionnels, la nouvelle candidature « Espace valléen Luberon-Lure 2021-2027 » a été validée fin 2021 par le comité de sélection (composé de l'État, des Régions Auvergne Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, des Départements 04 et 84, de l'Autorité de Gestion du Programme Opérationnel FEDER Massif des Alpes).

L'ambition de la nouvelle stratégie se décline autour de 3 axes :

- axe 1 : engager le territoire vers l'adaptation au changement climatique et la transition écologique, gérer des flux touristiques soutenable et bien répartis sur le territoire et dans le temps, améliorer l'offre de service pour les habitants et les visiteurs ;

- axe 2 : conforter les spécificités et la diversité de l'offre touristique des bassins de vie, via la montée en gamme de l'offre écotourisme, la poursuite de la structuration des filières (APN, vélo, produits du terroir, oenotourisme, géotourisme, patrimoine culturel...) et les aménagements et équipements structurants en faveur des populations ;
- axe 3 : développer la « destination Luberon » pour rassembler les forces des bassins de vie touristiques autour des 2 axes précédents.

Le programme Espace valléen Luberon-Lure est soutenu par l'Union européenne, l'État, la Région et les Départements 84 et 04 à travers les programmes POIA (programme opérationnel interrégional pour le Massif alpin) et CIMA (Convention interrégionale du Massif des Alpes).

Pour rappel, le programme Espace valléen Luberon-Lure 2015-2020 :

- 31 opérations financées
- 1 264 900 € de subventions perçues (Union européenne, État, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Exemples de projets financés : Artemisia Museum, aménagements intérieurs de l'Office de tourisme intercommunal Pays d'Apt Luberon, équipements de diversification de la station de Lure, parcours de découverte à Cabrières d'Aigues, Chemins des Parcs, valorisation des géosites du Luberon Géoparc mondial Unesco, Espace VTT Provence Luberon Lure...

FRÉQUENTATION DES ESPACES NATURELS

Une stratégie pour le développement maîtrisé des activités de pleine nature

En 2022, le Parc définira une stratégie territoriale intégrée pour le développement maîtrisé des activités et sports de nature de pleine nature, avec notamment :

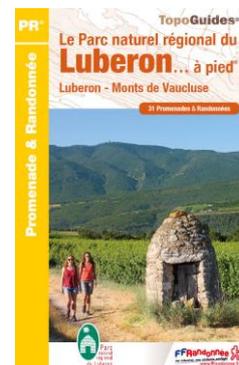
- l'identification des équipements à rénover/développer en priorité,
- et la définition de Pôles Sports Nature, où serait concentrée une offre d'activités sports nature organisée autour d'un espace, d'un site, d'itinéraires, de services associés, de thèmes de découverte patrimoniale, et à partir duquel il serait possible de partir à la découverte du territoire.

Tourisme à vélo

Parmi les équipements structurants piliers de la destination Luberon, l'année 2022 sera marquée par la mise en place du nouvel itinéraire « Tour de Gordes à vélo » en partenariat avec Vélo Loisir Provence, et la refonte totale de la signalétique permanente de « Autour du Luberon à vélo » et « Les Ogres en Luberon à vélo », afin de se conformer aux normes européennes.

Côté librairie

2022 verra la réédition du topoguide incontournable « Parc naturel régional du Luberon à pied », la refonte intégrale du VTOPO « Vaucluse » et la sortie de la nouvelle VTOPO Ebike (après la sortie de la carte VTOPO Gravel en 2021), en partenariat avec les agences touristiques départementales, les conseils départementaux, les offices de tourisme, les fédérations délégataires rando et vélo, les réseaux et les éditeurs associés.



Augmentation de l'offre Chemins des Parcs Luberon

2022 verra grossir de manière significative l'offre en ligne de www.cheminsdesparcs.fr. Conçu pour tous les publics, des familles aux sportifs, ce portail web et l'appli mobile embarquée permettent à chacun de préparer ses balades et randonnées dans les 9 Parcs naturels régionaux de Provence Alpes-Côtes d'Azur, dont le Luberon.

Une fois son parcours choisi, il est possible d'éditer son livret itinéraire ou de l'embarquer dans son téléphone mobile, puis de partir en balade en toute quiétude, pour explorer – vivre – comprendre ces territoires préservés.

L'outil est ainsi fait que chaque balade raconte la vie d'ici et informe à travers des points d'intérêt remarquables sur les patrimoines naturels, culturels ou paysagers croisés en chemin.

Propices à la découverte à pied, à vélo, à vtt, l'organisation et le développement de www.cheminsdesparcs.fr, interface grand public à l'attention des visiteurs mais aussi des résidents, permet de :

- protéger la nature tout en contribuant à la sensibilisation à l'environnement par la découverte ;
- maîtriser les flux en veillant à freiner la fréquentation sur certains espaces ;
- créer des retombées économiques sans « marchandiser » la nature ;
- favoriser l'accès de tous à la nature, un des besoins fondamentaux du bien-vivre et du vivre ensemble.

Avec le soutien de la Fondation Crédit agricole Alpes Provence.



GÉOTOURISME

Le Luberon, territoire fascinant, est reconnu Géoparc mondial Unesco pour sa géologie exceptionnelle, son environnement, ses paysages, son patrimoine culturel remarquable et sa qualité de vie.

En 2022, les géologues du Parc contribueront à la création d'une salle dédiée à la paléontologie au musée Marc Deydier de Cucuron et à la création du sentier géologique de Montfuron.



Mobiliser le public pour réussir un développement durable

Objectif :

Un Parc au service de son territoire, de ses habitants et de ses communes

Pour assurer sa mission d'accueil, d'éducation et d'information, et partager son projet de territoire, le Parc naturel régional du Luberon favorise le contact avec la nature, sensibilise les habitants aux problèmes de l'environnement, incite les visiteurs à la découverte de son territoire à travers des activités éducatives, culturelles et touristiques. Pour ce faire, il met notamment en place un vaste programme d'éducation à l'environnement et au territoire pour les publics scolaires et extra-scolaires ; il participe à la vie locale en organisant des animations festives et fédératrices ; il offre une information pédagogique et ludique dans ses trois sites d'accueil : la Maison du Parc à Apt, La Thomassine à Manosque et le Château de l'environnement à Buoux, et dans ses supports de communication.

Zoom sur quelques actions menées en 2022...

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU TERRITOIRE

> LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA PERTE DE BIODIVERSITÉ

Coins de verdure pour la pluie dans le Luberon

En 2020, le Parc naturel régional du Luberon a relayé auprès des communes de son territoire l'appel à projets « Un coin de verdure pour la pluie » lancé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. L'objectif : désimperméabiliser et végétaliser les cours d'école pour gérer les eaux pluviales, remettre l'eau au cœur de la ville et anticiper le changement climatique. 14 communes ont d'emblée manifesté leur intérêt pour cette action.



Le Parc du Luberon accompagne les communes dans leur projet, à la fois sur le plan technique et administratif (montage financier du dossier). Il a réalisé les premiers diagnostics, a organisé la concertation des différents acteurs et a partagé les bons retours d'expériences. Le bureau d'études Ophrys-Cereg a ensuite été missionné pour concevoir une étude de faisabilité, spécifique à chaque commune.

Par ailleurs, le Parc appuie les communes sur la mise en réseau, la communication et la pédagogie autour du projet. Cela permet d'insuffler une dynamique territoriale, favorise les échanges entre communes et garantit une meilleure appropriation du projet par l'ensemble des acteurs et, plus globalement, des habitants et élus du territoire.

Chaque projet communal pourrait être mis en œuvre dès l'été 2022. Ce sont ainsi 20 cours d'école dans le Luberon qui, étape par étape, devraient voir leurs cours désimperméabilisés et végétalisés.



ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU TERRITOIRE > TEMPS SCOLAIRE

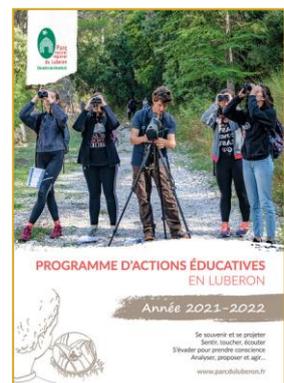
Programme annuel d'actions éducatives 2021-2022

L'éducation à l'environnement et au territoire est l'une des politiques prioritaires du Parc du Luberon. Pour que les élèves du Luberon (re)découvrent leur territoire, le comprennent, se l'approprient et construisent leur propre pensée critique, le Parc du Luberon propose chaque année aux enseignants et aux élèves le programme annuel d'actions éducatives du Parc, un dispositif qui privilégie le contact vivant avec le terrain, les approches scientifiques ou sensibles. Il est construit en partenariat avec l'Éducation nationale et des partenaires intervenants (une quinzaine de structures spécialistes de l'éducation à l'environnement, ayant une bonne connaissance du territoire).

Pour l'année scolaire 2021-2022, ce sont 264 classes de la maternelle au lycée qui ont été retenues et sont accompagnées par le Parc, sous forme de cycles d'interventions (environ 500 demi-journées d'intervention) et de mise à disposition de ressources, soit 6 000 élèves.

Certains axes thématiques ont été fortement demandés par les enseignants : « Mon école, refuge pour la biodiversité », « Manger Luberon, c'est bon pour la santé »...

Avec le soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Opération « Mon collège en Luberon »

Le Parc accompagne plusieurs collèges, à travers l'opération « Mon collège en Luberon » : Cité scolaire Charles de Gaulle à Apt, Mont-d'Or à Manosque, Pierre-Girardot à Sainte-Tulle.

L'objectif est de proposer à tout élève qui rentre en 6ème dans l'un de ces collèges, un parcours éducatif jusqu'à la 3ème : interventions en classe ou sur le terrain, plusieurs activités associées aux programmes scolaires. Il s'agit de transmettre une véritable culture du territoire. Environ 40 classes, soit 1 000 élèves, sont concernées. Le Parc propose également la formation et la mise en œuvre de projets par les écodélégués de 12 établissements.



Viens dans mon Parc !

Dans le cadre de son Plan climat « Une COP d'avance » (mesure 100), la Région Sud a sollicité ses parcs naturels régionaux afin de mettre en œuvre une éducation au territoire à destination des lycéens de l'ensemble du territoire régional : depuis trois ans, un dispositif est ainsi proposé aux enseignants de lycée afin de découvrir sur le terrain un enjeu du territoire : biodiversité, société et risques, programme alimentaire territorial...

Pour cette année scolaire 2021-2022, 20 classes du Luberon, d'Avignon ou de Marseille, seront accueillies sur le terrain et encadrées par des intervenants du Parc.

Une action partenariale

L'ensemble de ces actions d'éducation à l'environnement et au territoire n'est rendu possible que par un travail partenarial :

- au niveau institutionnel avec l'Éducation nationale (dont la convention va être renouvelée en 2022) ;
- avec les acteurs du territoire, associations d'éducation à l'environnement, accompagnateurs en montagne. Ce réseau de 14 membres désignés par une procédure de marché public intervient auprès des différents publics tout au long de l'année.

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU TERRITOIRE > HORS TEMPS SCOLAIRE

Réseau Luberon Jeunesse

Depuis de nombreuses années, en partenariat avec la DDCS de Vaucluse, le Parc anime le Réseau Luberon Jeunesse des centres de loisirs de son territoire, dont la charte engage à promouvoir l'éducation à l'environnement et au territoire ainsi que l'échange et l'augmentation des compétences.

Les traditionnelles rencontres du Réseau Luberon Jeunesse se dérouleront le **8 juin 2022** au centre de loisirs Bosque à Apt, qui invite l'événement sur le thème : « accueillir la biodiversité autour du centre de loisirs ». Comme chaque année, des réunions du réseau permettront de préparer collectivement cette journée festive, qui pourrait accueillir entre 200 et 300 enfants. Deux journées de co-formation bricolage sont prévues en janvier (savoir utiliser des outils pour fabriquer des objets avec les enfants -nichoirs, mangeoires, jardinières, hôtels à insectes- en utilisant des matériaux de récupération).

Réseau des clubs jeunes

Depuis 2 ans et malgré le contexte sanitaire, le Parc du Luberon initie la mise en réseau des clubs jeunes (qui accueillent les ados de 13 à 18 ans) du territoire en partenariat avec les SDJES des Alpes de Provence et du Vaucluse (services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports. Il propose ainsi des mini-séjours (2 jours + 1 nuitée) à des jeunes

de plusieurs structures pour qu'ils se rencontrent, échangent, et élaborent des projets en commun.

Après un séjour au Château de l'environnement en 2019, des bivouacs en 2020 et 2021 à la ferme des Mayorques ont permis à des adolescents du Luberon de participer à de petits chantiers collectifs pour améliorer l'accueil du public et de la biodiversité sur le site. Un nouveau bivouac sera proposé pour les vacances de printemps à la ferme des Mayorques pour maintenir la dynamique.

RELAIS DU PARC

La Lub'ambule : le Parc à la rencontre de ses habitants

Inaugurée en juin 2021, la Lub'ambule est la première opération du programme « Relais du Parc », destiné à rapprocher le Parc de ses habitants.

Cet outil itinérant, conçu comme une mini-maison du Parc mobile, permet d'informer habitants et visiteurs sur les actions du Parc et de les sensibiliser à la richesse des patrimoines naturels et culturels du Luberon et à la nécessité de les préserver.

Le Parc y propose :

- des animations en lien avec l'événement où elle est présente ;
- un espace d'échanges pour mieux connaître les missions du Parc ;
- de la documentation et une librairie pour mieux comprendre et connaître le territoire, ses contours, ses richesses ;
- des infos sur la révision de la charte du Parc.

En 2022, la Lub'ambule repart en tournée !

Quelques dates où retrouver la Lub'ambule :

- Fête des jardins le 10 avril à Forcalquier
- Marché aux fleurs le 1^{er} mai à Mérindol
- DD' Festival mi-mai à Mirabeau
- Fête aux herbes « Simples et de bon goût », le 28 mai à Pertuis
- Rendez-vous aux jardins, le 4 juin à Mane



Projet réalisé avec le soutien du Conseil régional.

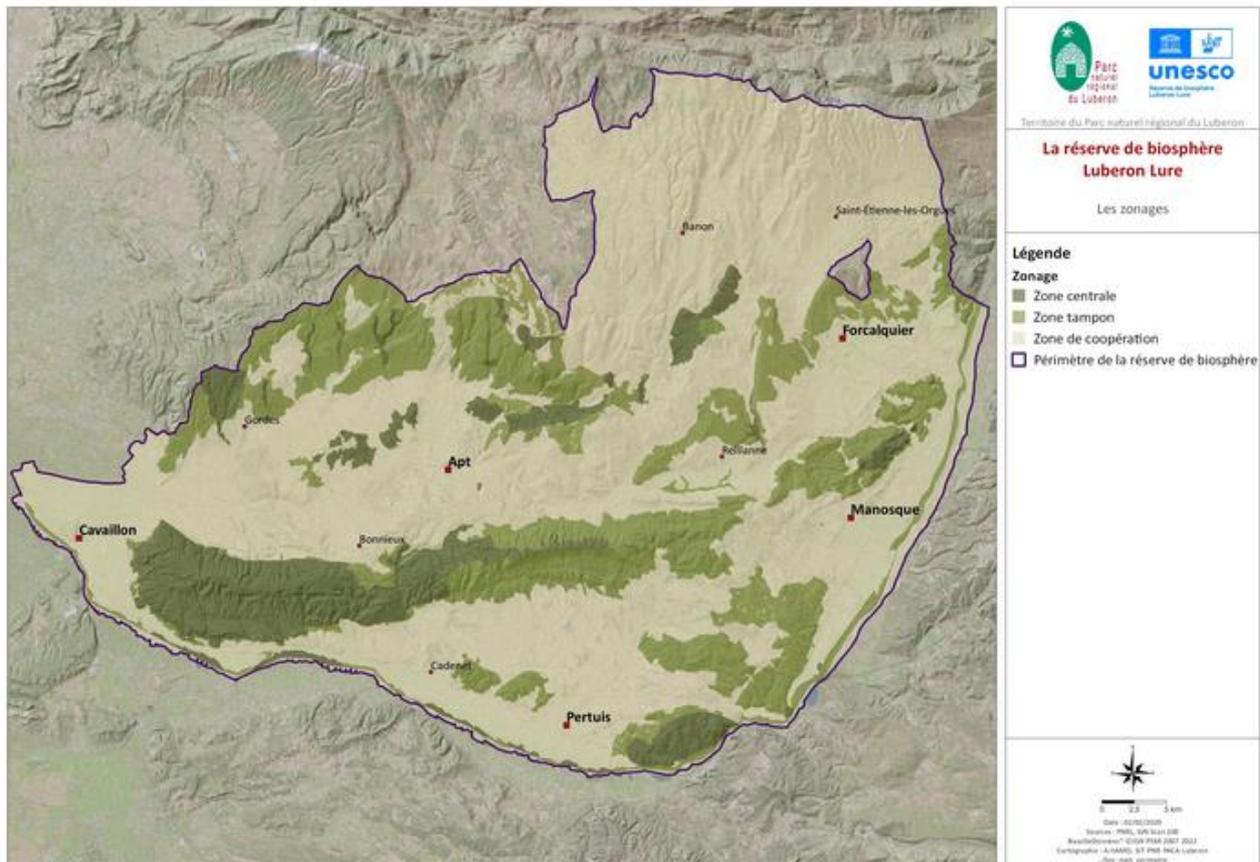
RÉSERVE DE BIOSPHERE UNESCO

Renouvellement de la désignation « Réserve de biosphère Luberon-Lure » par l'Unesco

Le Parc naturel régional du Luberon s'est engagé comme territoire pilote à l'échelle internationale en obtenant en 1997 la désignation « Réserve de biosphère » par l'Unesco. En 2010, lors de son premier examen périodique, la Réserve de biosphère Luberon-Lure s'étend sensiblement vers le versant sud de la montagne de Lure, et vient ainsi renforcer les liens nouveaux entre le Parc du Luberon et les bassins de vie de Forcalquier et Banon.

La reconnaissance « Man and Biosphère » (MAB) est un programme intergouvernemental visant à établir une base scientifique pour améliorer les relations Homme-Nature au niveau mondial, et favoriser leur prise en considération par les acteurs du territoire dans leurs différents domaines d'activité.

L'examen périodique constitue un événement important dans la vie d'une réserve de biosphère. Il permet de revisiter, tous les dix ans, le fonctionnement, le zonage, la taille de la réserve de biosphère ainsi que l'implication des populations y résidant. Le rapport d'examen Luberon-Lure, déposé à l'automne 2021, sera examiné au Comité international de coordination du programme MAB en **juin 2022**. Le territoire sera donc de nouveau reconnu « Réserve de biosphère Luberon-Lure » jusqu'en 2032 !



Édition 2022 des Trophées de la Réserve de biosphère : TOUS MABilisés !

Le réseau MAB permet de partager les bonnes pratiques entre les 727 Réserves de biosphère réparties dans 131 pays (16 RB en France).

Les Réserves de biosphère constituent, à l'échelle internationale, des laboratoires pour la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) définis par les États-membres de l'ONU en 2015. Mais tout le monde peut faire, à son échelle, des actions pour le développement durable. La Réserve de biosphère Luberon-Lure est là pour encourager toutes les actions individuelles ou collectives qui contribuent à la réalisation des ODD. Ceux-ci nous indiquent la marche à suivre pour répondre aux grands enjeux mondiaux tels que l'égalité, le climat ou la préservation de l'environnement. Leur but : contribuer à changer le monde d'ici 2030...

En 2022, le Parc du Luberon (animateur de la Réserve de biosphère) organisera une nouvelle édition du concours de projets, les Trophées de la Réserve de biosphère, pour soutenir et mettre en lumière des actions exemplaires.



INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

« Système d'information territorial » des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur : renforcement de la cellule SIT mutualisée

Créé en 2006, le système d'information territorial (SIT) permet de centraliser et de rendre accessibles toutes les informations disponibles sur les territoires des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur (bases de données et information géographique), classées par thèmes et accessibles sur <http://geo.pnrpaca.org>

Depuis 2019, la cellule SIT mutualisée traite et analyse les données de 6 Parcs : Luberon, Camargue, Préalpes d'Azur, Queyras, Sainte-Baume et Verdon.

En 2022, les Parcs naturels régionaux des Baronnies provençales et du Mont-Ventoux rejoindront le SIT.

